

Voyage chamanique & aurores boréales en Laponie — 1^{er} au 8 février 2026

Plongez dans la magie du Nord pour 8 jours d'aventure spirituelle, où le ciel arctique devient une porte vers l'invisible. Ce séjour vous propose un délicat mélange de traditions chamaniques, d'immersion dans la nature extrême et d'expériences initiatiques au plus près du Grand Nord.



Au programme



Rencontres chamaniques

Rencontres avec des chamans samis locaux pour des cérémonies sacrées, offrandes, chants rituels et passages initiatiques.



Randonnées hivernales

Randonnées en raquettes ou en ski de fond au cœur des forêts boréales enneigées, au gré des pistes sauvages.



Veillées sous les aurores

Veillées sous les aurores boréales : le spectacle céleste des lumières nordiques vous invite à l'émerveillement, à la méditation silencieuse ou aux prières intérieures.



Partage et rituels

Temps de partage autour du feu, rituels de purification, enseignements spirituels et cercles de parole.



Hébergement authentique

Hébergement dans des lodges confortables ou cabanes typiques, selon le choix du voyage, tout en conservant l'authenticité et la proximité avec la nature.

Ce voyage est une invitation à ralentir, à écouter, à ressentir. À travers la neige, le silence, le souffle du vent et la danse des lumières, vous marcherez entre les mondes visibles et invisibles, entre le corps et l'âme. Ce voyage est une invitation à ralentir, à écouter, à ressentir. À travers la neige, le silence, le souffle du vent et la danse des lumières, vous marcherez entre les mondes visibles et invisibles, entre le corps et l'âme.

Pour qui ?

Pour toute personne en quête de sens, de ressourcement et de communion avec les éléments. Ce séjour s'adresse à celles et ceux qui veulent quitter le superflu pour vivre l'essentiel, dans l'intimité d'un paysage hautement chargé d'énergie sacrée.

Concernant le voyage en avion jusqu'à Tromso

Les billets d'avion sont à votre charge et organisez vous selon votre convenance. Il existe des vols low cost direct au départ de Paris à un tarif très raisonnable à condition de réserver à l'avance.

Le budget

La prise en charge d'ORSO VOYAGE débute à l'aéroport de Tromso à 16h le 1 février 2026. En sortant de l'aéroport, vous cherchez le panneau ORSO VOYAGE.

Tout ce qui est du voyage est inclus dans la liste ci- dessous :

Nuitées

Nuitées dans les hôtels indiqués.

Transferts

Les transferts aéroport / les villes/ aéroport,

Ateliers chamaniques

Les ateliers et enseignement des chamans
Catherine et Minde Gunn

Repas

Les repas durant le séjour.

Le prix ne comprend pas

Non inclus

- L'avion international
- La ou les nuits supplémentaires à Tromsø pour ceux qui arrivent avant
- Les frais non prévus au programme
- Les activités optionnelles (peuvent être réservées à l'avance)

À payer sur place

- Prestations non prévues et non mentionnées dans le programme
- Les frais d'acheminement pour y aller
- Frais d'acheminement individuel

Assurances au choix

Vous devez déjà avoir une assurance rapatriement avec votre carte bleu ou assurance maison. Veuillez communiquer à l'agence les attestations avant le départ.

Pour ceux qui sont susceptibles d'annuler à cause d'un parent âgé ou santé ou autre chose, prenez une assurance annulation soit chez moi soit ailleurs selon votre convenance.

- ❏ **Assurance assistance rapatriement :** Vous devez déjà l'avoir avec votre CB, il faut demander une attestation.

Equipement

Il faut vraiment être chaudement habillés pour ne pas avoir froid lors des cérémonies dehors.

La monnaie norvégienne est la **couronne norvégienne (NOK, symbole : kr)**.

Pour ce qui est du taux de change actuel :

- 1 NOK $\approx$ **0,08520 EUR** selon Wise
- Ce qui donne environ **1 EUR $\approx$ 11,69 NOK** selon la Banque centrale européenne.

- Vêtements à prévoir



Chaussures de trekking

Une paire de chaussures de trekking pour les randonnées. Elles doivent réunir quatre qualités : solidité, bonne tenue du pied et de la cheville (tiges hautes) et imperméabilité et chaleurs. Choisissez des chaussures à semelles antidérapantes, à crampons et relativement rigides, elles doivent bien accrocher au terrain,



Chaussettes et vêtements de base

Des paires de chaussettes de laine, Une veste de montagne ou un bon anorak imperméable,· Les vestes les plus performantes contre le vent et la pluie sont en Gore-tex ou Micropore, matière "respirante" qui permet l'évacuation rapide de la transpiration,



Couches chaudes

Des pull-overs chauds ou fourrures polaires. Cette dernière a l'avantage d'être résistante, chaude, légère ; elle sèche rapidement et offre un contact doux. Les plus adaptées, bien connues des montagnards, sont les fibres Polartec, Carline et Ulfrotté, Une chemise chaude en laine ou une carline,



Sous-vêtements techniques

Des sous-vêtements haut et bas. C'est la première isolation que vous aurez, soignez- la. Des fibres techniques fines, comme la Carline ou la Polartec sont très efficaces, chaudes, souples, confortables et légères. Elles séchent très rapidement. Un pantalon de trek imperméable chaud ou pantalon de ski est vivement conseillé,



Accessoires essentiels

Un maillot de bain et une lampe frontale, Deux paires de gants et bonnet de laine, Lunette de soleil de ski, Un bloc-note avec stylo, N'hésitez pas à ramener votre tambour si vous en avez un, votre pharmacie personnelle, Un tapis de yoga si celui-ci rentre dans votre bagage, sinon pas la peine car cela prend trop de place, Offrande à la Nature venant de chez vous avec sincérité.

Il faut vraiment être chaudement habillés pour ne pas avoir froid lors des cérémonies dehors.

Fiche d'inscription au voyage en Laponie

Nom et prénom	
Email et téléphone	
Date de votre arrivée à Kiruna	
Date de départ de Kiruna	
Avez vous une nuit supplémentaire ?	
Allergie ou intolérance alimentaire à signaler	
Nom et le numéro d'adhérant pour l'assurance rapatriement médical	
Etes vous inscrit sur le site d'Ariane?	
Recommandé	
Adresse postale	
Nom de la personne à contacter en cas d'urgence	
Une autre remarque à signaler	

N'oubliez pas de signer les conditions générales du voyage sur la fiche d'inscription d'ORSO VOYAGE.

N'oubliez pas de signer avec la date

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ORSO VOYAGE

43, avenue des Molières 78470 Saint Rémy lès Chevreuse France Tel: 01 30 45 20 60

Les conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle ont été fixées par le décret 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi 92-645 du 31 juillet 1992.

ORSO VOYAGE est enregistrée au registre des entreprises françaises, opérée par ORSO VOYAGE SARL, immatriculée par Atout France au registre des opérateurs de voyages et de séjours IM078160003, ayant une garantie financière par l'APST et couvert en assurance à hauteur d' 1 000000 d'euros par la Responsabilité Civile Professionnelle HISCOX N° HA PRC0136470 IMS, 66 rue de Sotteville, 76030 Rouen Cedex 1 – France.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE ET D'ANNULATION

VOYAGER AVEC ORSO ENTRAÎNE L'ADHÉSION AUTOMATIQUE DE NOS CONDITIONS

Information préalable

Dans le cas de circuits où le vol n'est pas inclus, ORSO suit la politique d'annulation de la compagnie aérienne. Attention, si votre vol arrive en retard et que vous manquez les premiers jours de randonnée, ORSO n'est pas responsable du retard de la compagnie aérienne et ne saurait être tenu responsable des frais occasionnés. Pour ne pas être pénalisé par des frais d'annulation pour le vol et pour le prix de la prestation terrestre, nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation chez un assureur de votre choix avant le début de réservation (renseignez- vous si les frais de ce genre sont pris en charge par votre assureur).

Dans le cas où le vol est inclus dans le circuit que vous avez choisi, et selon l'article L.211-16, ORSO engage sa responsabilité de plein droit.

Aucun remboursement ne sera effectué pour des services inclus dans la prestation de ORSO non utilisés par le participant.

Procédure de réservation

Procédure de réservation

Toute personne achetant une prestation, doit avoir au moins 18 ans et être capable juridiquement de contracter.

La réservation de la prestation sera définitivement confirmée par écrit dès réception de l'acompte et de l'envoi des fiches d'inscription. (1) ORSO'S Voyage demande un acompte de 30 % du montant total de la prestation terrestre réservée. (2) Le solde de 70% devra être réglé au plus tard 45 jours avant le début du voyage.

Paielement

Le paiement peut être effectué par transfert bancaire, par chèque.

Les coordonnées de la banque

Identifiant National Bancaire - RIB

Code Banque: 30004 Code Guichet: 00060 Numéro de compte: 00010119903

Clé RIB: 57 Domiciliation: BNP Paribas Chevreuse

Identifiant International Bancaire - RIB

IBAN: FR76 3000 4000 6000 0101 1990 357 BIC: BNPAFRPPXXX

Titulaire du compte: ORSO VOYAGE, 43 avenue des Molières, 78470 Saint Remy les Chevreuse

Annulation, modification du contrat par le voyageur

Annulation, modification du contrat par le voyageur

Le voyageur ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu à l'article L.121-17 et L.221-28 du Code de la Consommation

Barème des frais d'annulation:

L'acompte de 30% n'est pas remboursable.

Aucun remboursement n'est possible une fois que le paiement ait été effectué.

Pourquoi ces retenues?

Vous devez comprendre que les frais sont déjà engagés, le personnel est déjà mobilisé et la nourriture prévue pour la randonnée est déjà achetée. Pour éviter les frais d'annulation hors de votre contrôle, veuillez souscrire à une assurance annulation auprès de votre assureur ou l'assureur que nous conseillons.

https://www.chapkadirect.fr/index.php?action=produit&id=839&app=cd_orsos

Céder votre contrat de voyage

Céder votre contrat de voyage

L'article R211-7 et R.211-9 du Code du Tourisme détermine les conditions de la cession :

- Le contrat doit être cédé avant le début de son exécution
- Le bénéficiaire de la cession doit remplir les mêmes conditions que l'acheteur initial pour effectuer le voyage.

S'il n'est pas protégé par une assurance annulation, et afin d'éviter les pénalités éventuelles d'annulation, le client a tout intérêt à céder son contrat de voyage à un tiers remplissant les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour. Précisons que le cessionnaire doit notamment posséder les papiers exigés et avoir les aptitudes physiques nécessaires pour nos prestations.

Le client qui cède son contrat et le cessionnaire sont solidairement responsables vis-à-vis de l'agence pour le paiement du prix du voyage ainsi que des éventuels frais occasionnés par la cession. Cela signifie qu'Orso'S peut réclamer à l'un ou l'autre le solde demeurant impayé.

L'acheteur qui cède son contrat de voyages doit avertir ORSO'S par tout moyen qui permette d'en accuser réception : email, lettre RAR dans un délai de 7 jours au moins avant la date du départ.

Annulation de voyage par l'agence

Annulation de voyage par l'agence

ORSO se trouve exonérée de toute responsabilité dans le cas de faute de la part de son client ou en cas « force majeure ». C'est-à-dire lorsque elle se trouve contrainte à procéder à l'annulation par le fait d'un événement extérieur, imprévisible et insurmontable (éruption volcanique, séisme, cyclone, grève des aéroports, conflit armé, épidémie comme le Coronavirus etc.).

ORSO fera son maximum pour trouver une solution alternative mais ne pourra être tenue responsable pour tout éventuel coût supplémentaire. ORSO ne sera pas tenue au versement de dommages et intérêts à ses clients.

Conformément à la législation sur les voyages à forfait et l'article 22 de la loi du 13 juillet 1992, Orso engage le remboursement immédiat des sommes versées dans le cas d'une résiliation du contrat du fait de l'agence.

Modification du voyage par le consommateur, itinéraire

Modification du voyage par le consommateur, itinéraire

Tous nos itinéraires sont donnés à titre indicatif et peuvent subir des modifications en fonction de forces majeures liées à la météo, des routes coupées ou des imprévus. Aucun des voyageurs ne peut prendre des décisions à la place du guide et de l'équipe locale.

Sauf acceptation de sa demande moyennant la prise en charge totale des frais occasionnés, le consommateur ne peut modifier l'organisation de son séjour. Qu'il s'agisse des itinéraires, des excursions, de son hébergement ou encore de la durée de son séjour.

Modification du voyage par l'agence

Avant le départ : La modification d'éléments essentiels du contrat concernant les dates du séjour, l'itinéraire, la destination ou une hausse significative non justifiée des tarifs pourra constituer un motif suffisant pour résilier votre contrat et obtenir son remboursement immédiat. Cependant une majoration du tarif n'est possible que sous certaine condition.

En revanche si vous acceptez une (ou des) modification(s), vous devez signer un avenant au contrat. Il en va de même si l'on vous propose un voyage de substitution et que vous l'acceptez.

Il arrive parfois qu'un départ n'est pas garanti par manque de participants, l'agence ORSO vous propose un autre itinéraire similaire. Sinon nous ne pourrions pas vous proposer l'itinéraire initial pour vous seul ou pour un nombre inférieur des participants.

Après le départ : Dans le cas d'un changement de programme opéré par nos soins sans aucune contrainte extérieure et engendrant des modifications de services, ORSO devra fournir des services compensatoires ou rembourser les participants pour les services non fournis ou pour des services fournis sous un standard inférieur à celui initialement prévu.

Vous avez acheté un vol sec de votre propre chef, et dans le cas où le programme doit être revu (annulation de vol par ex.) ORSO Voyage fera son maximum pour aider les participants à trouver un vol de remplacement ou un moyen de transport alternatif mais ne pourra être tenue responsable si cela engendre des coûts supplémentaires.

Les deux parties comprennent aussi que toute action du participant qui s'inscrit hors du cadre du programme ou du contrat validé par les deux parties ne peut en aucun cas être soumise à la responsabilité de ORSO. Retard d'avion international dans le cas d'un vol sec non inclus et bagages

Retard d'avion international dans le cas d'un vol sec non inclus et bagages

De nombreux retards ont été constatés avec les compagnies aériennes. Des retards d'arrivée des bagages ont été occasionnés. Prévoyez du temps d'attente suffisant lors de l'escale à Moscou. Ceci limitera probablement le retard de vos bagages. Si le transporteur aérien international retarde leur vol à Oulan-Bator, il doit vous proposer normalement un hôtel et des bons repas. Renseignez-vous à la compagnie aérienne concernée. N'oubliez pas de nous prévenir par téléphone. Nous ne sommes pas responsables des frais en cas de vol, de retard, de la détérioration, de l'acheminement des bagages dont le responsable est la compagnie aérienne si le vol n'est pas inclus dans le circuit que vous avez choisi. Pensez à nous prévenir par téléphone.

Supplément tarifaire

Supplément tarifaire

Aucune augmentation de prix n'est autorisée dans les 20 jours précédents le départ.

Une révision des prix est possible tant à la hausse qu'à la baisse et uniquement pour s'adapter aux variations des coûts des transports, du carburant, des redevances et taxes ou des taux de change.

Assurance de Voyage

ORSO Voyage recommande fortement au participant de souscrire à une assurance de voyage spécifique avant le départ. Vous pouvez faire appel à votre assureur habituel ou notre agence peut vous proposer un assureur. Le partenaire privilégié de l'agence ORSO est Chapka Assurance. Il existe deux types d'assurance : Assurance Rapatriement médicale Assistance à l'étranger que vous avez déjà avec vos CB etc. Mais souscrivez vous à une assurance annulation en cas d'une annulation de votre part. Renseignez vous et faites jouer la concurrence auprès des assureurs pour les annulations qui ne dépendent pas d'ORSO VOYAGE. Passeport et Visas

Passeport et Visas

Passeport valable au moins 6 mois et visa valides sont obligatoires pour toute la durée du séjour.

Une attestation d'assistance rapatriement internationale est obligatoire à fournir auprès de l'agence ORSO.

Responsabilité des Participants

Responsabilité des Participants

Les participants à un circuit de ORSO assument la responsabilité de choisir le voyage le plus approprié à leurs intérêts et capacités physiques. Les participants sont responsables de leur état de santé et entreprennent leur voyage en pleine connaissance de leurs moyens physiques. Les participants sont responsables d'avoir étudié toutes les informations préalables au départ, afin de se conformer aux règles de base d'hygiène personnelle, et pour agir de manière à ne pas nuire aux autres membres de l'expédition et dans le respect des coutumes du pays visité.

ORSO se réserve le droit de ne pas faire participer aux activités et excursions toute personne dont le comportement ou l'état physique paraît dangereux ou nuisible à la sûreté, le plaisir et les intérêts des autres membres de l'expédition. La personne invitée à quitter une excursion en marche pour les raisons ci-dessus mentionnées, sera responsable des frais encourus par son départ de l'excursion et/ou de son retour à son domicile. Aucune réclamation ou demande de dédommagement ne sera prise en compte par ORSO.

Que faire en cas de litige :

Dans un premier temps, une démarche amiable auprès de ORSO est à privilégier. ORSO est à votre écoute et saura démontrer par ses actions son engagement à résoudre des réclamations. Nous vous conseillons de formuler vos réclamations par e-mail (**megorso@yahoo.fr**) ou par courrier dans un langage clair.

Si vous n'avez pas pu obtenir un règlement à l'amiable, vous pouvez saisir le Médiateur Tourisme Voyage par voie électronique ou par courrier à l'adresse : MTV Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303 – 75 823 Paris Cedex 17

Les modalités de saisie du médiateur sont précisées sur son site internet.

Toute tentative de contestation injustifiée ou exagérée visant à obtenir un remboursement du voyage ne sera pas acceptée. Chacun est invité à contribuer à une atmosphère respectueuse et sereine, afin que tous les participants puissent pleinement profiter de l'expérience qu'ils ont tant attendue.

Droit d'auteur :

Toutes les prestations proposées par ORSO VOYAGE dans son moindre détail sont la création d'ORSO VOYAGE dont le droit d'auteur appartient à l'agence, de ce fait il est strictement interdit de les copier et de concurrencer ORSO VOYAGE quelque soit la façon.

Assurance :

Nous demandons à tous les voyageurs d'être couverts par une assurance assistance rapatriement. Nous vous recommandons vivement de souscrire à notre assurance multirisque pour éviter tout frais d'annulation.

Si pour une cause médicale, vous ne pouvez participer à la randonnée que vous aviez prévue. Vous avez peut-être déjà votre propre assurance assistance - rapatriement (avec certaines cartes bancaires par exemple).

Dans ce cas, après avoir vérifié que cette assurance couvre bien la totalité de l'activité de voyage en Suède, indiquez-nous au moment de votre inscription toutes les références nécessaires : nom de la société d'assistance, numéro de contrat et téléphone du service de la compagnie à appeler en cas d'urgence.

La plupart des assurances classiques ne couvrent pas ces risques, renseignez vous donc bien au préalable.

Assurance proposée par ORSO VOYAGE pour les résidents de l'UE.

Pour information, le CAP Assistance 24/24 est souscriptible pour les résidents du monde entier.

Pour prendre une de ces formules, souscrivez au moment de votre inscription.

ORSO voyage en collaboration avec Chapka Assurances vous propose un contrat d'assurance adapté à vos besoins pour vous apporter une totale tranquillité avant et pendant votre séjour.

Frais médicaux, frais de recherche et de secours, assurance bagages, interruption de séjour, responsabilité civile à l'étranger sont quelques-unes des nombreuses garanties proposées par notre partenaire Chapka Assurances.

Vous devez souscrire l'assurance au maximum 48h après l'achat du voyage.

Accord des participants sur la connaissance des risques en courus et leur responsabilité en tant que participant à un circuit de ORSO

Je reconnais avoir été informé des risques liés au voyage dans des secteurs peu développés où des dommages, retard ou événements imprévus peuvent se produire. J'ai appris que j'entreprends un voyage aux endroits situés dans des nations peu développées où, entre autres, les normes de qualité, l'hygiène, la stabilité politique, la cuisine, les équipements, la propreté, le niveau de développement des infrastructures, les équipements de télécommunication, l'évacuation sanitaire, etc., peuvent être considérés insuffisants et/ou non équivalents à ceux trouvés dans les nations industrialisées. Je sais également que le niveau normal de traitement et/ou services médicaux, y compris la présence d'un médecin ou de tout autre personne avec des compétences médicales et/ou la disponibilité de certains médicaments, peuvent ne pas être possible.

En signant ce rapport, j'accepte la responsabilité de mon propre bien-être et écarte toutes réclamations non justifiées contre ORSO. Je libère entièrement ORSO de toutes responsabilités pour un quelconque accident à ma personne, ou toute maladie physique que je peux avoir pendant mon voyage ou à mon retour. J'ai connaissance qu'ORSO n'est responsable de ma santé personnelle et m'a fortement recommandée la souscription à une assurance tout risque.

ORSO fait en sorte de rendre les itinéraires de ses excursions les plus précis possibles. Cependant, si les circonstances changent ou en cas de circonstances indépendantes de sa volonté, il peut être nécessaire de modifier les itinéraires. ORSO s'engage à faire tous les efforts possibles pour garder ces changements à un minimum et de maintenir le cas échéant des normes de catégorie et de qualités similaires.

Cependant, toute modification devra préalablement être mentionnée et justifiée auprès des participants à l'expédition. Le tarif donné par ORSO est un tarif groupe allant de 2 à 10 personnes. Le groupe ne pourra excéder 11 participants à l'exception du voyage chamanique où il y a un maximum d'une vingtaine d'inscrits. Voyager en groupe implique invariablement des compromis pour s'adapter aux désirs divers, buts du voyage, personnalités et capacités physiques de tous les membres du groupe. Les chefs d'expédition d'ORSO, et/ou les guides locaux peuvent être amenés à prendre des décisions basées sur le consensus du groupe et leur bonne foi ne sera pas remise en cause. Ces décisions peuvent ne pas toujours satisfaire chacun individuellement, mais sont prévues pour satisfaire les désirs du plus grand nombre. J'ai connaissance et accepte ces aspects du voyage en groupe.

J'accepte de libérer ORSO de quelconque responsabilité liée à de telles décisions.

Je confirme que j'ai lu, que j'ai compris entièrement, et être d'accord sur toutes les modalités et conditions contenues ci-dessus, en particulier la politique d'annulation et de remboursement, la limitation de responsabilité et la responsabilité des participants. Je conviens qu'en cas ou partie de ce contrat entre ORSO et le participant s'avère infondée ou inapplicable, alors cette partie ne sera pas prise en considération mais le reste du contrat aura effet.

Nom:

Date:

Signature :

(Signature des parents ou tuteur légal pour les personnes de moins de 18 ans)